Séance publique du 19 septembre 2005

Délibération n° 2005-2959

commission principale :	proximité, ressources humaines et environnement
objet :	**Participation financière au projet européen Equal action 3 : articuler les temps pour développer les compétences**
service :	Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 août 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis sa création en 2002, l'Espace des temps participe activement au programme européen Equal-temps action 2 : articuler les temps pour développer les compétences, piloté par Agefos-PME (organisme gestionnaire du fonds de formation des PME).

Quatre territoires de la région Rhône-Alpes aux problématiques très diverses ont été choisis pour mener à bien cette expérience, dont le quartier de Gerland à Lyon 7°. La dimension transnationale du projet concerne les communes de Turin en Italie et la province de Murcie en Espagne.

Le but du projet est un triple gagnant pour les entreprises, les salariés et les territoires, par le biais d'une meilleure articulation des temps de travail et de hors travail. La compétitivité des entreprises, la qualité de vie des salariés et l'attractivité du territoire doivent ainsi en être renforcées.

Les actions réalisées en action 2 sur le territoire de Gerland concernent :

- le champ de l'interentreprises, avec la création :

. d'une crèche interentreprises de 55 berceaux avec un partenariat original public/privé ; une association : Les Bébés de Gerland est créée pour gérer les fonds,

. de services aux salariés (gymnastique, plateaux-repas livrés à domicile, pressing, inter-CE) ; la gestion est assurée par le biais d'une association loi 1901 Inter-actifs Gerland qui permet de pérenniser et d'élargir l'action,

. d'une information aux salariés concernant le territoire du 7° arrondissement de Lyon, par l'adaptation du site Internet de la mairie du 7° ;

- le champ de l'intra-entreprise, avec la mise en place de formations sur la dimension temporelle et l'égalité hommes-femmes en entreprise (en particulier dans les entretiens professionnels annuels).

Le projet Equal-temps en Rhône-Alpes a permis de créer une synergie entre des entreprises volontaires, des territoires et des salariés. Une soixantaine d'entreprises de Gerland participent au projet, à des niveaux différents.

La mise en place de ces expérimentations a permis d'acquérir un savoir-faire sur des solutions innovantes et concrètes qui pourraient être appliquées sur d'autres territoires de la Communauté urbaine. Plusieurs sont déjà intéressés par cette démarche.

C'est pourquoi le comité de pilotage du projet Equal-temps a décidé de passer en programme européen Equal action 3 qui permettra de démultiplier les actions engagées. Le projet prévoit trois actions prioritaires :

- une phase de capitalisation des actions réalisées sur les quatre territoires de Rhône-Alpes (fiches méthodologiques en matière de transports aux salariés, de garde d'enfants, de services aux salariés,…),
- une phase de communication auprès des territoires (élus, services) et des entreprises ainsi que l'organisation de séminaires de diffusion,
- une phase d'accompagnement de territoires demandeurs.

Pour 2005, les participations financières prévues se répartissent comme suit :

- Communauté urbaine	20 000 €
- région Rhône-Alpes	16 722 €
- conseil général Isère	16 722 €
- Agefos	32 832 €
- fonds structurel européen Equal	95 000 €
- soit un total prévisionnel de	190 000 €

Par conséquent, afin de soutenir cette démarche innovante sur le territoire de la Communauté urbaine, il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de 20 000 € à l'Agefos-PME qui pilote cette opération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Autorise le versement d'une subvention de 20 000 € à Agefos-PME pour le projet : articuler les temps pour développer les compétences.

2° - La dépense sera imputée au budget de la Communauté urbaine - espace des temps, rattaché à la direction de la prospective et de la stratégie - centre de gestion 120 400 - ligne de gestion 020 131 - compte 0657 480 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,